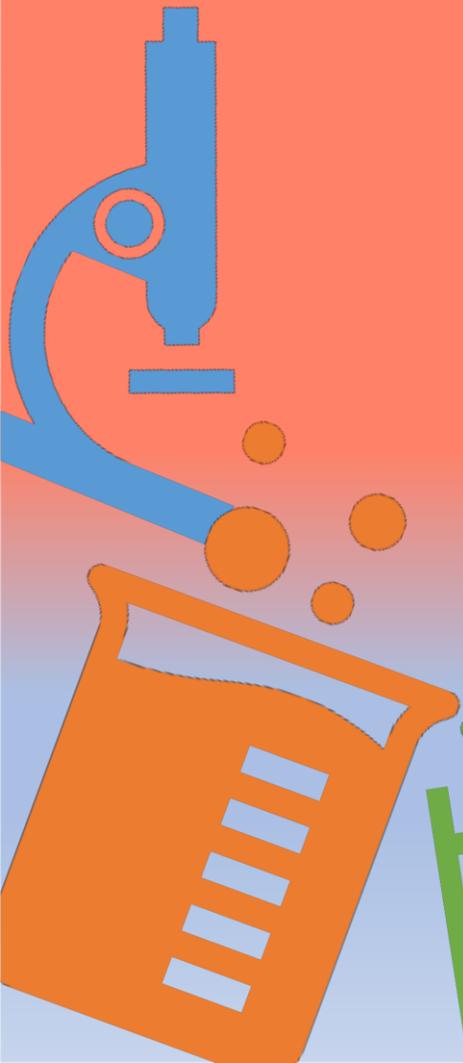
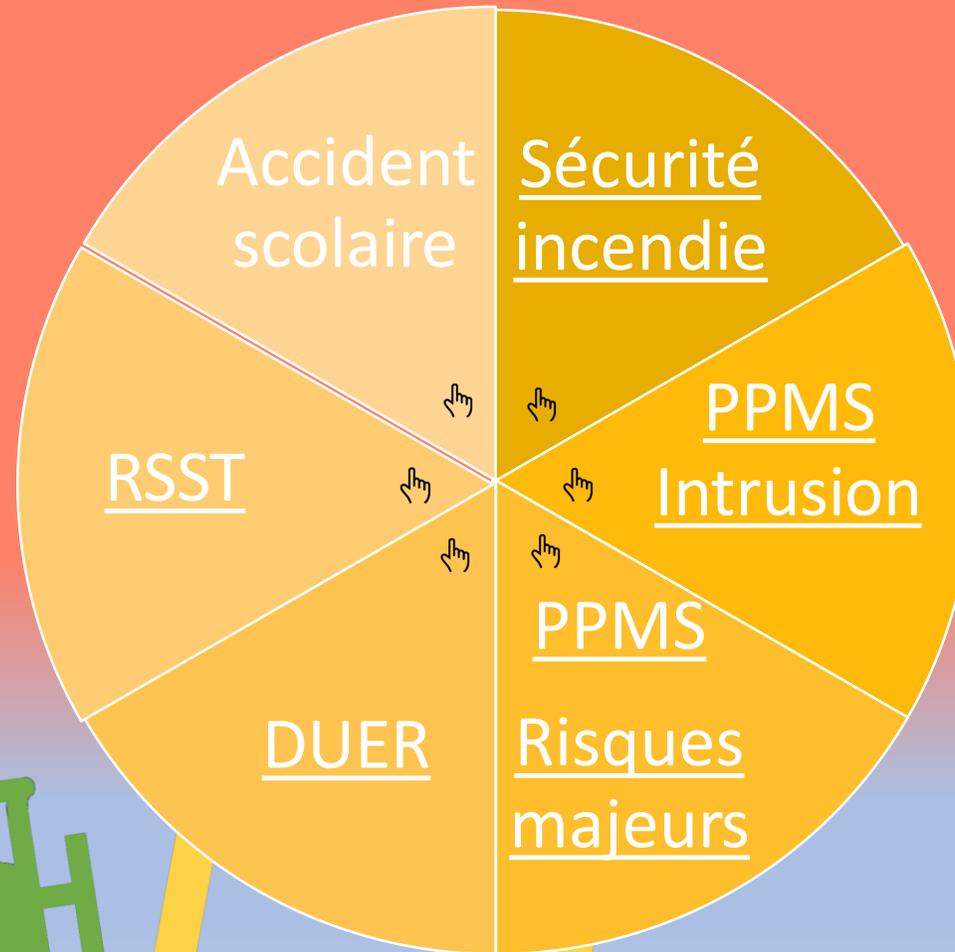


Hygiène et sécurité



Sécurité incendie

2 exercices à minima dans l'année

1^{er} exercice en septembre

Saisir le compte-rendu de l'exercice sur l'application « Prévention et gestion des risques » 



DUER

Utilisation de l'application « Prévention et Gestion des risques »



A compléter en fonction des risques auxquels peuvent être exposés les personnes.

Doit être mis à jour régulièrement et au moins une fois par an.



RSST

Utilisation de l'application « Prévention et Gestion des risques »



A compléter pour signaler toute situation susceptible de dégrader les conditions de travail des personnes et de porter atteinte à leur santé physique ou mentale, ou à la sécurité des biens.



PPMS Intrusion

Envoyer les plans de l'école à jour à la DSDEN
(ia09dag2@ac-toulouse.fr)

Exercice avant la fin octobre

Envoyer PPMS mis à jour à la suite de l'exercice à
(ia09dag2@ac-toulouse.fr)

Saisir le compte-rendu sur l'application « Prévention et
gestion des risques



PPMS Risques majeurs

Envoyer les plans de l'école à jour à la DSDEN
(ia09dag2@ac-toulouse.fr)

1 exercice dans l'année

Envoyer PPMS mis à jour avant le mois de novembre
(ia09dag2@ac-toulouse.fr)

Saisir le compte-rendu sur l'application « Prévention et
gestion des risques



Accident scolaire

Uniquement pour les accidents corporels. La détérioration du matériel ne rentre pas dans ce domaine.

Utilisation du formulaire spécifique



À transmettre au secrétariat de l'IEN dans un délai de 3 jours

Joindre obligatoirement le certificat médical.

